

SUR LE CHEMIN DE PÂQUES..

... UN ARBRE VA FLEURIR !



Voici que commence un temps extraordinaire, un temps privilégié pour nous faire grandir.

Ce temps va durer quarante jours.

Quarante jours pour faire croître l'arbre du jardin de notre cœur et le faire devenir arbre de Vie grâce à la Lumière de la joie de Pâques !

Nous sommes entrés en Carême le mercredi des Cendres, 17 février.

Avec la marque des cendres tracée par le prêtre sur le front des grands et des petits, les chrétiens montrent qu'ils décident d'avancer sur le chemin de vie de Jésus. Ils s'interrogent, prient, reconnaissent qu'ils sont pécheurs, se réconcilient et croient en l'amour de Dieu.

En famille, à l'école, tous ensemble, prenons le chemin vers la lumière de Pâques :

❶ Entrée en Carême :

Rassemblement des enfants et de leurs enseignantes dans la cour de l'école, le lundi 1^{er} mars à 8h30, pour marquer l'entrée en Carême et inviter l'ensemble de la communauté aux temps de prière des lundis soirs.

❷ Route de Pâques :

- 2^{ème} semaine de Carême du 28 février au 6 mars
Ouvrir l'œil (Évangile selon St Luc, Chapitre 9, 28-35)
- 3^{ème} semaine de Carême, du 7 au 13 mars
Prendre ou donner ? (Évangile selon St Luc, chapitre 13, 6-9)
- 4^{ème} semaine de Carême, du 14 au 20 mars
Pardon ! (Évangile selon St Luc, chapitre 15, 11-24)
- 5^{ème} semaine de Carême, du 21 au 27 mars
Dur comme de la pierre (Évangile selon St Jean, chapitre 8, 3-11)
- Du 28 mars au 3 avril, *c'est la Semaine Sainte !*
- *Veillée Pascale le samedi 3 avril*
- *Dimanche de Pâques le 4 avril (Évangile selon St Luc, chapitre 24, 1-6.9)*

Christ est ressuscité !

❸ Temps de prière

Comme pendant la période de l'Avent, nous nous réunirons pour prier ensemble les lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars de 17 heures à 17 heures 30 à l'oratoire de l'école.
(Suivez le chemin des gouttes d'eau ...)

❹ Action de solidarité Carême 2010 :

« OPÉRATION HAÏTI »

« OPÉRATION MADAGASCAR »

Nous nous associerons à deux projets de l'Association « ADIFLOR » (avec laquelle nous avons déjà mené notre action de Carême de l'année dernière) et qui agit cette année en faveur d'Haïti et de Madagascar :

HAÏTI : Suite au terrible séisme qui a dévasté HAÏTI le 12 janvier 2010, nous participerons à la grande collecte de fournitures scolaires initiée par ATELIERS SANS FRONTIÈRES afin de permettre aux élèves Haïtiens de reprendre le chemin de l'école.

⇒ Chaque enfant sera chargé d'apporter à l'école **des fournitures scolaires neuves** (cahiers, classeurs, feuilles, stylos, crayons à papier, crayons de couleur, gommes, feutres, ardoises, colle, ciseaux, règles, trousse, cartables...).

Ces fournitures seront acheminées par conteneur dans le courant du mois d'avril.

Et nous apporterons une aide financière à l'association ADIFLOR afin de lui permettre d'acheter des manuels scolaires pour les écoles haïtiennes (voir le paragraphe sur le repas « Pomme-Baguette »).

MADAGASCAR :

Nous apporterons une aide financière à l'association ADIFLOR afin de lui permettre d'acheter des manuels scolaires pour les écoles malgaches (voir le paragraphe sur le repas « Pomme-Baguette »).

⑤ Le vendredi Saint, 2 avril : Le sens du jeûne

Le mercredi des cendres et le vendredi saint sont traditionnellement les deux jours de jeûne qui marquent le temps du carême et notre montée vers Pâques. Jeûner pour nous rendre disponibles à la rencontre de Dieu et des autres... Jeûner pour creuser en nous la faim de Dieu... Jeûner pour nous rapprocher de l'essentiel.

Traditionnellement, chez les chrétiens, même s'il peut y avoir d'autres formes de jeûne aujourd'hui, le jeûne est d'abord privation de nourriture.

C'est ce que nous vous proposons de vivre le vendredi saint à midi, au moins pour ceux qui sont bien portants : un jeûne qui nous fasse tous rester sur notre faim, le temps d'une journée, en signe de solidarité avec tous ceux qui, de par le monde, éprouvent la faim tous les jours.

Tout cela dans un esprit de partage avec eux, puisque le prix de notre repas sera entièrement versé pour les plus démunis.

Alors, nous allons rester sur notre faim, pour creuser en nous la faim de Dieu...

Père Jean-Marie GUERLIN

Un repas de solidarité « pomme-baguette » est donc proposé à tous les élèves de l'école et à leurs parents.

→ S'ils sont **externes**, les élèves désirant s'associer à cette action de solidarité achèteront un ticket « spécial » (auprès de Marijo Gassiat) pour eux et pour leurs parents souhaitant participer.

→ Les **demi-pensionnaires** devront faire part de leur choix à leur enseignante et pourront également acheter des tickets pour leurs parents (inscriptions par talon-réponse donné ultérieurement).

Cette action de solidarité sera destinée à financer les projets pour Haïti et Madagascar (voir paragraphe 4)

⑥ Célébration des Rameaux et de la Semaine Sainte

- Elle aura lieu le **jeudi 25 mars à Saint Jacques** de 14h30 à 14h50 pour toute l'école, et se poursuivra de 14h50 à 15h20 pour les CE2, CM1 et CM2.

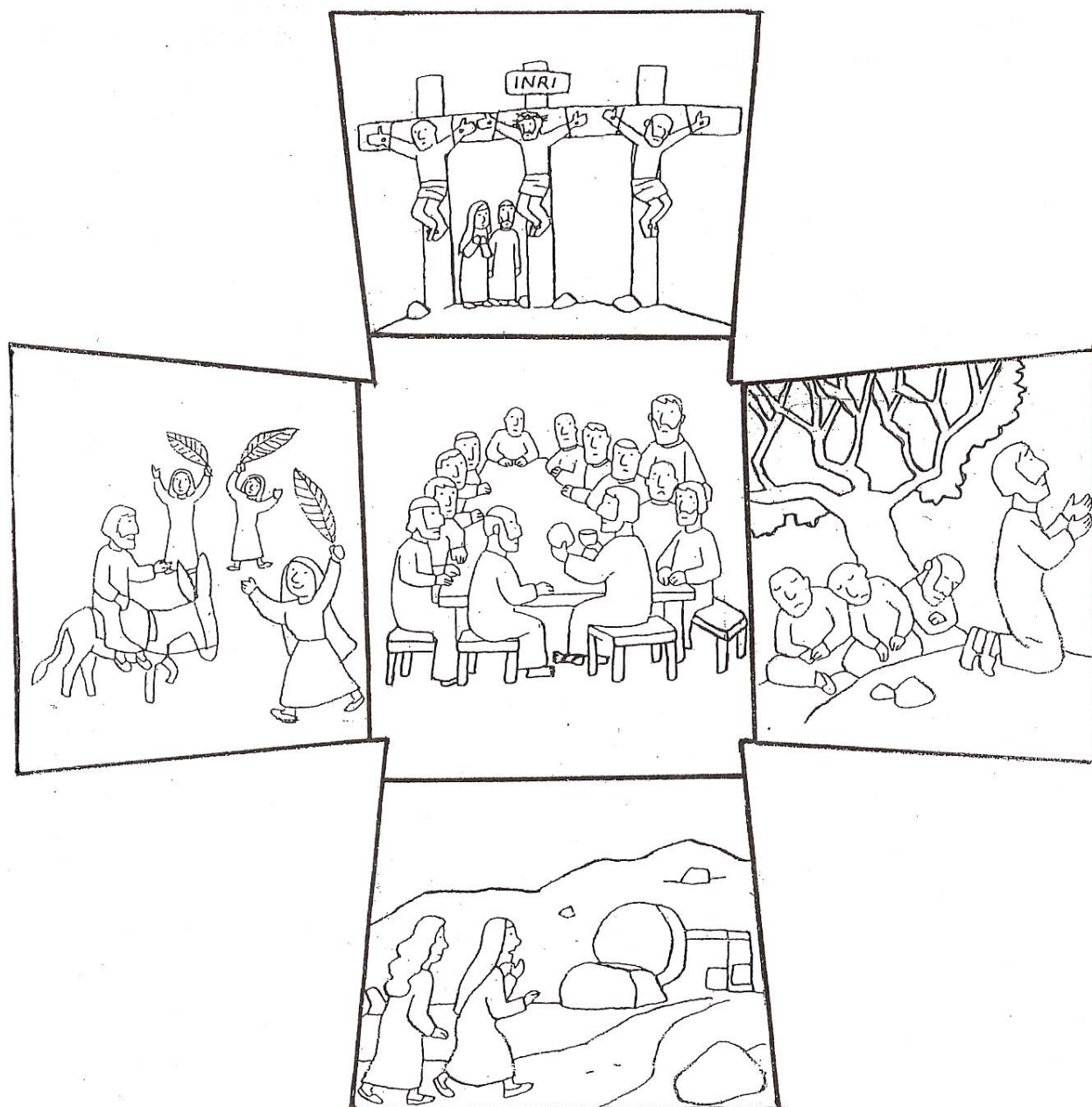
Les parents qui souhaitent se joindre à nous y sont cordialement invités.

⑦ En lien avec la Paroisse, nous pourrons :

→ participer à la journée du pardon (accueil, écoute, sacrement du pardon) le mercredi 24 mars, de 10 heures à 19 h 30 à Saint Jacques.

→ participer aux différents offices (Rameaux, messe chismale, semaine sainte, jour de Pâques) dont les horaires sont affichés à l'entrée de l'école.

→ célébration œcuménique de la croix, autour de la Passion selon Saint-Jean : vendredi saint 2 avril à 15 heures à la Cathédrale.



LA CROIX PASCALE